

MAIRIE DE BELRUPT EN VERDUNOIS

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JANVIER 2021

ORDRE DU JOUR : Déclaration d'intention d'aliéner - Demande de réduction de loyer pour les locataires commerciaux de la commune , qui sont de petites entreprises - Questions diverses

Date de convocation 2 janvier 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Absents :

Absent(s) excusé(s) : Benjamin MAUVAIS - Didier GIARD - Nicolas TOUSSAINT

Secrétaire de séance : Marie-Odile TEXIER

N° DELIBERATION : 2021 01 01

OBJET DE LA DELIBERATION : REDUCTION DE LOYER POUR LES LOCATAIRES COMMERCIAUX DE LA COMMUNE

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu les montants de loyers correspondant aux périodes de fermeture administrative (selon détail joint en annexe) :

- 913,73 € pour le salon de coiffure de Belrupt

- 653,09 € pour le Fort de Belrupt

Vu la proposition faite au conseil municipal, pour la prise en charge de ces deux sommes, sous la forme d'une subvention,

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le versement d'une subvention correspondant à une réduction de loyers commerciaux pour le salon de coiffure et le Fort de Belrupt, en compensation des deux périodes de fermeture administrative liée au confinement.

PRECISE qu'en ce qui concerne la subvention versée à PAINTBALL TEMPLE, celle-ci ne sera pas versée directement au locataire mais viendra en compensation des loyers impayés.

NOM	SIGNATURE
Bernard GILSON	
Claude REALE	
Benjamin MAUVAIS	*****
Stéphane NIEDER	
Arnault GIVE	
Ameline CARTIER	
Mathieu HUYNEN	
Julien BOULANGER	
Marie-Odile TEXIER	
Nicolas TOUSSAINT	*****
Damien GILLE	
Laura VALROFF	
Didier GIARD	*****
Mireille MARATRAT	
Johan NIEDER	